

Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-DJC-COVID19-10-25/02/2021

Date de publication : 25/02/2021

DJC - COVID19 - Mesures fiscales spécifiques en période de crise sanitaire COVID19

Positionnement du document dans le plan :

[DJC - Dispositions juridiques communes](#)

[Mesures fiscales spécifiques et adaptation des délais de procédures administratives et juridictionnelles et des formalités en période de crise sanitaire COVID19](#)

[Titre 1 : Mesures fiscales spécifiques en période de crise sanitaire COVID19](#)

Des mesures fiscales spécifiques ont été prévues en période de crise sanitaire COVID19.

Est commenté dans le présent titre :

- le crédit d'impôt en faveur des bailleurs concédant des abandons de loyers à certaines entreprises locataires (chapitre 1, [BOI-DJC-COVID19-10-10](#)).

En ce qui concerne le taux réduit de TVA applicable aux produits adaptés à la lutte contre la propagation du virus COVID19, il convient de se reporter au [BOI-TVA-LIQ-30-10-55](#).